

Pêcher électrique pour identifier les poissons

Le COBARIC a procédé à l'actualisation de ses connaissances pour la rivière aux Araignées

Scott, le 30 août 2022. – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a effectué des pêches électriques dans le cadre d'un projet de caractérisation de la population d'ombles de fontaine (truite mouchetée) dans les bassins versants des rivières aux Araignées et Bergeron. Réalisé durant le mois de juillet 2022, cet inventaire des populations piscicoles, a permis de cibler plusieurs cours d'eau abritant des populations d'omble de fontaine allopatrique ou sans espèce compétitrice.

Plusieurs stations échantillonnées

Au total, 18 stations de pêches ont été inventoriées, réparties dans les bassins versants de la rivière aux Araignées. Les pêches ont été réalisées au moyen d'une unité de pêche électrique, pour laquelle l'organisme a préalablement obtenu un permis auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. L'exercice réalisé sur 18 sites, a permis de pêcher un total d'une centaine de poissons. Parmi les espèces identifiées aux côtés de l'omble de fontaine, on retrouve notamment le chabot visqueux et le mulot à cornes. L'ensemble des prises ont été identifiées, dénombrées et mesurées avant d'être remises à l'eau de façon sécuritaire.

Comment les données récoltées seront-elles utilisées ?

Les données de ces pêches seront compilées et utilisées comme levier pour développer de futurs projets. Elles seront également diffusées à la ZEC Louise-Gosford afin qu'elle puisse mieux connaître l'état des populations de poisson sur son territoire.

L'omble de fontaine, un témoin d'une eau de bonne qualité

L'omble de fontaine, aussi appelé truite mouchetée, est une espèce prisée des pêcheurs qui suscite également l'intérêt de l'organisme, car elle représente un bon indicateur de la qualité de l'eau. Ainsi, l'amélioration des connaissances sur les populations piscicoles permet de mieux planifier des interventions visant à conserver voire accroître les populations d'ombles de fontaine.

L'amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine dans les prochaines années est un des objectifs du COBARIC et ses partenaires pour le bassin versant du lac Mégantic.

Le projet bénéficie d'une aide financière d'Héritage Faune, la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs qui promeut la conservation et la mise en valeur des espèces et des habitats fauniques.

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

- 30 -

Source :

Marine Gaumer
Agente en communication numérique
418-389-0476, poste 7
web@cobaric.qc.ca

Pour information :

Anthony Boutin
Technicien de la faune
418-389-0476, poste 4
technicien@cobaric.qc.ca